



Communiqué de presse de soutien à Xénope

La Ciguë, coopérative de logement pour personnes en formation, est locataire d'une maison située au 154 bis route de Malagnou. Depuis 2013, la parcelle sur laquelle se trouve cette maison est propriété de l'Etat de Genève. Son bail a été renouvelé l'année passée, pour une durée de 3 ans. Sur la parcelle, se trouve deux autres entités, partageant des liens de voisinage étroits avec la maison de la Ciguë : Carrefour rue et l'association Xénope, qui réunit des personnes en formation. Les premiers ont pu bénéficier d'un renouvellement de bail, au même titre que la Ciguë. Néanmoins, à notre grande surprise et indignation, l'association Xénope s'est vue refuser le renouvellement de son bail sous le couvert de le destiner à l'Hospice général, dans le but d'y loger des personnes migrantes.

Nous déplorons cette décision du canton de Genève pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, l'association Xénope propose un modèle d'habitation collectif et coopératif, qui rejoint la philosophie de la Ciguë et qui mérite d'être sauvegardé.

Les habitant.e.s de la maison de la Ciguë ont fait part de leur soutien à leurs voisin.e.s. Elles et ils rappellent aussi les divers projets d'ateliers et de rencontres créés depuis 5 ans sur la parcelle. La cohabitation sur la parcelle semble être riche et harmonieuse : nous aimerions que ces projets collectifs puissent perdurer.

Depuis 5 ans, l'ouverture de ce bâtiment vide permet de loger des personnes en formation. Nous nous rappelons que la Ciguë aussi est née de moyens alternatifs, hors des sentiers battus. Il nous semble qu'il faut aujourd'hui être reconnaissant au collectif Xénope d'avoir pointé du doigt, il y a 5 ans, le vide derrière les murs du 154 route de Malagnou. Bien qu'aujourd'hui la Ciguë se soit agrandie jusqu'à regrouper plus de 600 coopérateurs et coopératrices, nous pensons encore que de telles initiatives et projets de petite échelle sont nécessaires. Ils promeuvent une vie créative et permettent à des personnes en formation, population potentiellement précaire, de se loger.

La Ciguë encourage tout type de logement étudiant alternatif, et estime que ces projets sont complémentaires, qu'ils se nourrissent mutuellement, notamment en offrant d'autres espaces de liberté et d'imaginaires.

De par notre position, nous avons un regard certain concernant la difficulté de se loger à Genève, particulièrement pour les personnes en formation. Si le Conseil d'Etat ne revient pas sur sa décision, ce sont 14 logements étudiants qui vont disparaître ; et à la Ciguë, nous sommes bien placés pour savoir que les listes d'attente sont longues, que le logement à Genève est cher et que le risque de précarité est grand.

La Ciguë encourage le canton de Genève à trouver des solutions concrètes pour les personnes migrantes, population logée dans des conditions déplorables. Nous nous rappelons notamment du mouvement No bunkers qui dénonçait déjà en 2015 les conditions de vie des migrant.e.s à Genève. Nous soutenons également cette cause, notamment en collaborant avec l'Université de Genève pour proposer, au sein de la coopérative, un logement aux personnes migrantes en formation.



Néanmoins, nous nous sentons très mal à l'aise à l'idée de déloger une population dans le besoin pour faire place à une autre. L'argument de la priorité n'est pas suffisant à nos yeux, d'autant plus que, comme l'indiquent plusieurs associations parmi lesquelles Xénope, il existe actuellement de nombreux lieux vides qui pourraient tout à fait être exploités par l'Hospice Général pour loger des migrant.e.s. Ces considérations politiques ne devraient pas peser sur la légitimité de l'association Xénope à bénéficier au droit d'être logée.

Il est de notoriété publique que les habitant.e.s du 154 bis route de Malagnou soutiennent activement les personnes migrantes par leur implication dans divers collectif et association. Le délogement de ces personnes mettrait donc également ces projets en danger. Il est navrant que ces dynamiques ne soient pas prises en compte par le Conseil d'Etat qui, sous couvert de trouver des lieux pour loger des migrant.e.s, cherche en réalité à déloger celle et ceux-là même qui soutiennent concrètement les requérant.e.s d'asile à Genève.

Le but de notre coopérative est de créer du logement social destiné aux étudiant.e.s, il est également de notre devoir de le défendre. C'est pourquoi, du fait de la sévère pénurie de logement qui sévit actuellement, nous nous portons solidaires de l'association Xénope et demandons au Conseil d'Etat de renouveler le bail de l'association.

La Ciguë
Coopérative de logement pour étudiants

Personne de contact : Ignace Cuttat, président de la Ciguë, ignace.cuttat@unige.ch, 077 474 09 04